

CONSEIL MUNICIPAL (1)
Du mercredi 04 avril 2018
Sur convocation du 29 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le mercredi quatre avril à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Velesmes-Essarts se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc JOUFFROY, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Marc JOUFFROY, Géraldine LAMBLA, Christian GRAS, Serge ROUILLIER, Jean-Claude HEITMANN, Marie-Christine BOURÉE PRÉTOT, Yvette FAVORY.

Absents excusés :

Laure MAISONNEUVE donne procuration à Christian GRAS, Laurent BREYER donne procuration à Marie-Christine BOURÉE PRÉTOT. Joël CLERC.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

Monsieur Serge ROUILLIER est élu **secrétaire de séance**.

Début de séance : 20 H 40.

1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 09 MARS 2018

Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal, en date du 09 mars 2018 est soumis à l'approbation des Conseillers Municipaux.

Les Conseillers Municipaux sont invités à faire savoir s'ils ont des observations particulières à formuler sur ce document.

Après en avoir délibéré, **les membres du Conseil Municipal, approuvent le compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal.**

VOTE : HUIT Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

2 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017

2-1 SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal procède à l'étude détaillée, des Comptes de Gestion 2017 établis par le Receveur Municipal, qui se présentent comme suit :

Budget Assainissement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
<i>Dépenses de l'exercice 2017</i>	22 121.22 €	<i>Recettes de l'exercice 2017</i>	19 360.31 €
Déficit de l'exercice 2017			
	-2 760.91 €	Excédent antérieur reporté	13 261.42 €
		Excédent global de clôture	10 500.51 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
<i>Dépenses de l'exercice 2017</i>	6 323.11 €	<i>Recettes de l'exercice 2017</i>	11 942.77 €
		Excédent de l'exercice 2017	5 619.66 €
		Excédent antérieur reporté	83 372.89 €
		Excédent global de clôture	88 992.55 €

Le Conseil Municipal, après avoir vérifié la conformité des reports 2016, approuve le compte de gestion 2017 du budget ASSAINISSEMENT établi par le Receveur Municipal.

VOTE : NEUF Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

2-2 BUDGET PRINCIPAL

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		<i>Recettes de fonctionnement</i>	
Dépenses de l'exercice 2017	149 534.35€	Recettes de l'exercice 2017	288 569.40 €
Excédent de l'exercice 2017		139 035.05 €	
Excédent antérieur reporté		199 613.82 €	
Excédent de clôture		338 648.87 €	
<i>Dépenses d'investissement</i>		<i>Recettes d'investissement</i>	
Dépenses de l'exercice 2017	36 064.45 €	Recettes de l'exercice 2017	102 666.02 €
Excédent de l'exercice 2017		66 601.57 €	
Excédent antérieur reporté		5 939.16 €	
Excédent global de clôture		72 540.73 €	

Le Conseil Municipal, après avoir vérifié la conformité des reports 2016, approuve le compte de gestion 2017 du budget COMMUNAL établi par le Receveur Municipal.

VOTE : NEUF Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

3 APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 : SERVICE ASSAINISSEMENT ET BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal étudie en détail les comptes administratifs des différents budgets communaux qui se présentent comme suit :

3-1 BUDGET ASSAINISSEMENT

<i>Dépenses d'exploitation</i>		<i>Recettes d'exploitation</i>	
Dépenses de l'exercice 2017	22 121.22 €	Recettes de l'exercice 2017	19 360.31 €
Déficit de l'exercice 2017	-2 760.91		
Excédent antérieur reporté		13 261.42 €	
Excédent global de clôture		10 500.51 €	
<i>Dépenses d'investissement</i>		<i>Recettes d'investissement</i>	
Dépenses de l'exercice 2017	6 323.11 €	Recettes de l'exercice 2017	11 942.77 €
Excédent 2017		5 619.66 €	
Excédent antérieur reporté		83 372.89 €	
Excédent global de clôture		99 943.06 €	

Après avoir vérifié la conformité des reports 2016 et des résultats 2017 avec les comptes de gestion 2017 du Receveur Municipal,

Après que le Maire s'est retiré et a laissé la Présidence à *Madame Marie-Christine BOURÉE PRÉTOT*, le Conseil Municipal procède au vote :

Le compte administratif 2017 du BUDGET ASSAINISSEMENT est approuvé.

VOTE : HUIT Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

Budget Communal

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		<i>Recettes de fonctionnement</i>	
Dépenses de l'exercice 2017	149 534.35 €	Recettes de l'exercice 2017	288 569.40 €
Excédent de l'exercice 2017		139 035.05 €	
Excédent antérieur reporté		199 613.82 €	
Excédent global de clôture		338 648.87 €	
<i>Dépenses d'investissement</i>		<i>Recettes d'investissement</i>	
Dépenses de l'exercice 2017	36 064.45 €	Recettes de l'exercice 2017	102 666.02 €
Excédent 2017		66 601.57 €	
Excédent antérieur reporté		5 939.16 €	
Excédent global de clôture		72 540.73	

Après avoir vérifié la conformité des reports 2016 et des résultats 2017 avec les comptes de gestion 2017 du Receveur Municipal pour le Budget Principal,

Après que le Maire se soit retiré et ait laissé la Présidence à *Madame Marie-Christine BOURÉE PRÉTOT*, le Conseil Municipal procède au vote :

Le compte administratif 2017 du BUDGET COMMUNAL est approuvé.

VOTE : **HUIT Voix Pour** **ZERO Voix Contre** **ZERO Abstention**

4 VOTE DE L'AFFECTATION DES RESULTATS

Par délibération du 15 septembre 2017, le Conseil Municipal a transféré la compétence assainissement à la CAGB, à compter du 1^{er} janvier 2018.

La réglementation prévoit la possibilité d'intégrer, au Budget Primitif Principal, les résultats du budget assainissement, tels qu'ils apparaissent au compte administratif 2017.

Budget Communal

Le Conseil Municipal,

- Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 présentant un excédent de fonctionnement cumulé de **199 613.82 €**

Décide, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice Budget principal	139 035.05 €
Résultat 2016 reporté au R002	199 613.82 €
<i>Résultat global 2017 budget principal</i>	<i>338 648.87 €</i>
<i>Intégration résultat budget assainissement</i>	<i>10 500.51 €</i>
Résultat à affecter	+ 349 149.38 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution 2017	66 601.57 €
Excédent Budget Principal 2016 reporté (R001)	5 939.16 €
<i>Résultat global 2017 budget principal</i>	<i>72 540.73 €</i>
<i>Soldes des restes à réaliser (DI)</i>	<i>29 249</i>
<i>Intégration résultat budget assainissement</i>	<i>88 992.55 €</i>
Total à affecter	161 533.28 €
Affectation au R002 (Résultat de fonctionnement reporté)	161 533.28 €

Les écritures budgétaires 2018 seront les suivantes :

R 001 349 149.38 €
R 002 161 533.28 €

VOTE : **NEUF Voix Pour** **ZERO Voix Contre** **ZERO Abstentions**

QUESTIONS DIVERSES :

FIN DE SEANCE : 21 H 00.